



BARÈME D'HONORAIRES

SENS HOLDING 2000
SAS au capital de 16000 € - RCS AUXERRE 401810957
Siège social : 5 bis quai de la République 89000 AUXERRE
Tél : 0386721212 - E-mail : auxerre@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01/01/2024

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 70 000 €	8.33 %	10 %
De 70 001 à 100 000 €	5.83 %	7 %
De 100 001 à 200 000 €	4.58%	5.5 %
De 200 001 à 2 000 000 €	4.17 %	5 %

Avec un minimum de 5 500 euros TTC

Les honoraires sont cumulatifs par tranches de prix, à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : non facturé

Honoraires de rédaction d'acte : 455 € ttc à la charge de l'acquéreur

Pré état daté : 150 € ttc à la charge du vendeur

État des risques et pollution (ERP) : 20 € à la charge du vendeur

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Honoraires dus par le bailleur			Honoraires dus par le locataire		
Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989, et hors résidence principale.	Constitution du dossier, visites, rédaction du bail	État des lieux	Total	Constitution du dossier, visites, rédaction du bail	État des lieux	Total
Surface inférieure à 45m ²	8€ / m ²	3€ / m ²	11€ / m ²	8€ / m ²	3€ / m ²	11€ / m ²
Surface comprise entre 45,01m ² et 80m ²	7€ / m ²	3€ / m ²	10€ / m ²	7€ / m ²	3€ / m ²	10€ / m ²
Surface comprise entre 80,01m ² et 100m ²	6€ / m ²	3€ / m ²	9€ / m ²	6€ / m ²	3€ / m ²	9€ / m ²
Surface supérieure à 100,01m ²	5€ / m ²	3€ / m ²	8€ / m ²	5€ / m ²	3€ / m ²	8€ / m ²

	Honoraires dus par le bailleur			Honoraires dus par le locataire		
Honoraires pour les logements meublés :	Constitution du dossier, visites, rédaction du bail	État des lieux	Total	Constitution du dossier, visites, rédaction du bail	État des lieux	Total
Logement loué meublé	5€ / m ²	3€ / m ²	8€ / m ²	5€ / m ²	3€ / m ²	8€ / m ²

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail commercial ou professionnel	10% HT du loyer annuel, soit 12% TTC Frais de renouvellement du bail : 150 € TTC	10% HT du loyer annuel, soit 12% TTC Frais de renouvellement du bail : 150 € TTC
Bail stationnement (parking, garage...)	60 € TTC	60 € TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m ²	X
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m ²	X
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m ²	X
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m ²	X
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

Avis de valeur locative : non facturé

État des risques et pollution (ERP) : 20 € à la charge du bailleur

Agence Laforêt AUXERRE
Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

 **PACK
ESSENTIEL**
6.9 % TTC

 **PACK
SÉRÉNITÉ**
9.5 % TTC

 **PACK
PREMIUM**
10.5 % TTC

 **PACK
PREMIUM
NEUF**
11.5 % TTC

Prestations initiales :

Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓	✓	✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	✓	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)	✓	✓	✓	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (hors frais de procédure)	✓	✓	✓	✓

Prestations annexes :

Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	20 € / an	✓	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	15 € / facture	✓	✓	✓
Gestion travaux spécifiques (rénovation énergétique) : faire exécuter et suivre les travaux	6 % des travaux	✓	✓	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	150 € / sinistre	✓	✓	✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	15 € / appel	✓	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	15 € / facture	✓	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	100 €	✓	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	6 % des travaux	6 % des travaux	✓	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	50 €	50 €	✓	✓
Etablissement document d'aide à la déclaration de TVA (monopropriété et SCI sur devis)	50 €	50 €	✓	✓
Constitution du dossier type ANAH	150€	150 €	✓	✓
Représentation commission départementale de conciliation (préparation dossier + audience)	100 €	100 €	✓	✓
Monopropriété : visite des parties communes (Fréquence à déterminer au mandat)	50 €	50 €	50 €	✓
Représentation en Assemblée Générale	50 € / heure	50 € / heure	50 € / heure	✓
Assistance à la livraison, suivi des réserves auprès du promoteur (parfait achèvement)	50 €	50 €	50 €	✓
Gestion, suivi et contrôle des réserves dans le cadre de la garantie biennale et décennale	50 €	50 €	50 €	✓
Représentation ou assistance à la première Assemblée Générale immeuble neuf	50 € / heure	50 € / heure	50 € / heure	✓

Nos produits d'assurances :

Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières) y compris frais d'intermédiation de 0 %	2.5 %	inclus	inclus	inclus
---	-------	--------	--------	--------

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC